

Gel de la construction
multifamiliale à Brossard

—page 2

Le transport en commun
dans un cul-de-sac

—pages 8-9

la presse

rive sud

JEUDI
12 AOÛT
1976

Moscou... ce n'est pas pour nous!

—pages 12-13-14



"On ne sera sûrement pas à Moscou si on persiste à nous faire vivre dans les conditions actuelles. L'amateurisme en compétition internationale, c'est de la blague. Aujourd'hui, il faut des athlètes à temps plein". Question de savoir si les Olympiques auront un lendemain au Québec, LA PRESSE a invité les athlètes de la Rive sud à son bureau de Longueuil pour faire le point.



MONTBRUNO
177 BOUL. LAURIER
ST-BASILE-LE-GRAND
653-3613



FORD COURRIER 1976

- Moteur 1800 cc 4 cylindres
- 5 vitesses manuelles
- Batterie de 70 ampères
- Suspension "Soft-Ride"
- Marchepied arrière

\$4,095

Construction multifamiliale à Brossard: gel de 90 jours

par Lucien RIVARD

La construction d'immeubles multifamiliaux vient d'être gelée pour une période de 90 jours dans la ville de Brossard par suite de la déposition d'un avis de motion de présentation prochaine d'un règlement qui sera appelé à régir la qualité de construction de ce type d'immeubles.

Le conseil municipal a posé ce geste à la suite des pressions exercées par un groupe de résidants du secteur «T» qui étaient venus protester avec véhémence contre la construction prochaine de six immeubles de 64 logis dans une zone située entre la rue Tisserand et le boul. Taschereau, derrière le centre commercial Place Portobello.

Les protestataires ne réclamaient rien de moins que le changement du zonage de cette bande de terrains de 475,000 pieds car-

rés afin de la rendre, sinon à la verdure, du moins à la construction unifamiliale.

Quelque 25 propriétaires des rues Therrien, Tisserand et Talleyrand ont signé une pétition en ce sens et une résolution a été remise aux membres du conseil exigeant que les élus rejettent la demande de permis pour la construction des six immeubles multifamiliaux.

Le porte-parole du groupe, M. Fernand Bouchard, a signalé au conseil que 100 pour cent des propriétaires consultés ont signé la pétition s'opposant à la venue d'immeubles multifamiliaux dans ce secteur.

M. Bouchard a fait valoir au conseil la désuétude du règlement de zonage qui date de 1960, soit au moment où le secteur «T» était très peu développé et il a souligné que ce règlement ne correspond plus à la réalité de 1976.

Les protestataires soutiennent que la construction d'immeubles multifamiliaux dans ce secteur entraînerait une dépréciation de 10 à 20 pour cent de leur propriété qui représente actuellement un investissement se situant entre \$40,000 et \$65,000 selon le cas.

Ils ont soumis qu'il est reconnu dans les principes d'économie urbaine qu'une "zone tampon" doit protéger les investissements du secteur et que l'on ne doit pas permettre de construction multifamiliale à proximité d'une zone unifamiliale.

Le débat sur la question a évidemment été fort animé et le ton de la discussion s'est enflammé à plusieurs reprises alors que le débat se faisait de plus en plus passionné.

Le maire Léon Gravel a même menacé à un certain moment de lever l'assem-

blée parce qu'on ne lui permettait plus de plaquer un mot pour répondre aux objections soulevées ou pour expliquer les modalités de la réglementation locale.

Le premier magistrat a bien tenté d'expliquer que le projet qui doit s'ériger à cet endroit est conforme aux règlements municipaux on ne peut simplement pas refuser d'émettre les permis demandés, les protestataires ne l'entendaient pas de la même oreille.

Il semble bien qu'une fois de plus, comme cela se produit dans la majorité des développements domiciliaires, les propriétaires du secteur se sont laissés bernier par le promoteur qui confirmait aux acheteurs éventuels, la création d'un parc avec verdure et arbres à cet endroit.

Dans la recherche d'une solution qui pourrait satis-

faire les protestataires, le conseil a décidé après plus d'une heure de tergiversations de se retirer à huis-clos afin de pouvoir étudier calmement la question.

C'est au sortir de cette séance privée que l'on a introduit l'avis de motion de présentation d'un règlement régissant la construction multifamiliale. Le dépôt de cet avis de motion a pour effet de geler l'émission de permis pour ce type d'immeubles jusqu'à ce que le futur règlement entre en vigueur. La validité égale d'un avis de motion couvrant une période de 90 jours, la construction multifamiliale s'en trouve gelée pour une période correspondante.

À travers le problème du secteur «T», Brossard profitera de la circonstance pour régler en ce secteur de la construction qui laissait semblé à désirer.

Pour les résidants du secteur, l'acte s'agit tout-fois de l'une des étapes de leur lutte puisque le nouveau règlement, s'il imposera les normes de construction, ne bloquera pas pour autant la construction multifamiliale dans cette zone.

Les protestataires ont toutefois semblé satisfait de ce nouveau délai qui éloignera l'autant la mise en chantier des immeubles projetés.

Et ce n'est pas la fin de la longue et ardue bataille publique initiée par le porte-parole du groupe, M. Fernand Bouchard qui a cité en extrait le la brochure que la municipalité a distribuée récemment à ses citoyens et qui dit: "Un bon conseil a toujours les oreilles endues, hésitez pas à demander de l'aide".

"C'est ce que nous avons fait", a dit M. Bouchard.

Les contrats de voirie commencent à pleuvoir

Signe d'élections cet automne? En tout cas, les contrats de voirie commencent à pleuvoir sur la Rive sud.

C'est, semble-t-il, dans le comté de Verchères que la manne est la plus généreuse. En l'espace de quelques jours, le député du comté, M. Marcel Ostiguy, a annoncé l'octroi de deux contrats de réfection de route pour une valeur de \$364,197.

Le 3 août, il annonçait que le ministère des Transports avait accordé à la firme Construction St-Paul

Ltée, de St-Paul d'Abbotsford, un contrat de \$205,373, pour des travaux de préparation et de revêtement en béton bitumineux entre Saint-Charles et Saint-Denis sur Richelieu sur une distance de près de 5 milles.

Six jours plus tard, le 9 août, il annonçait l'octroi d'un contrat de \$158,824 à la même compagnie pour des travaux de recouvrement en béton bitumineux sur la route 137-1-10-20. Ces travaux qui couvrent près de 8 milles, seront faits dans la

paroisse et le village de Saint-Denis sur Richelieu.

Entre temps, le 5 août, les députés des comtés de Laprairie et de Châteauguay, MM. Paul Berthiaume et George Kennedy annonçaient qu'un contrat de \$139,786, venait d'être accordé à la compagnie Sintra Inc de Saint-Constant pour la pose d'une couche d'usure et des accotements sur l'autoroute 15 sur une longueur de 3,14 milles dans les villes de Laprairie et Châteauguay.

Robidas dit non à une maison pour handicapés dans un quartier résidentiel

par Denis LAVOIE

Longueuil ne veut définitivement pas de maison pour handicapés ou toute autre institution du genre dans un quartier résidentiel.

Le maire Marcel Robidas est catégorique: "On a créé un milieu social et on doit le protéger coûte que coûte" affirme le maire de Longueuil.

Solution? Ces projets, qu'il s'agisse de la Maison Lucie Bruneau, du girl's cottage, sont le plus souvent patronnés par le gouvernement. Ils visent à l'intégration de marginaux, à leur insertion sociale, mais ce genre de "maison" n'a pas sa place dans une bâtisse résidentielle, soutient le premier magistrat de Longueuil.

Alors, pourquoi ne pas intégrer les projets de ce genre à l'intérieur des programmes de la Société d'habitation du Québec? lance le maire Robidas qui renvoie ainsi la balle au gouvernement car il endosse et finance ces implantations.

Il s'agirait d'un "mauvais précédent" si la ville acceptait de procéder à un "spot zoning" pour une maison de groupes de l'entre l'hébergement, affirme le maire Robidas, qui aux le ce dernier les "maisons" sont en fait des installations et ne devraient pas s'implanter au bon leur sens.

Le gouvernement devrait en quelque sorte prendre en

plus large responsabilité dans ces cas bien particuliers, car ce sont les autorités municipales qui par la suite sont aux prises avec le problème d'implantation de ces institutions.

Il n'y aurait donc qu'une possibilité pour éviter de tels embêtements et de servir les refus: il faudrait que la Société d'habitation du Québec s'implique au même titre que le ministère des Affaires sociales pour promouvoir le ces maisons d'intégration.

Il n'y a pas de doute que ces "maisons" sont les institutions, puisque le nombre des employés qui devraient s'y trouver dépasserait le nombre de patients, les handicapés n'y seraient par ailleurs que de

passage. Pour l'impossibilité d'accorder un permis d'implantation pour ce type d'institution en un autre endroit que dans une zone institutionnelle. La chose serait impensable dans un secteur résidentiel où prévalent les règles rigoureuses pour la protection du milieu de vie de ce milieu social. On voudrait bénéficier de projets de réinsertion sociale. Et ce climat propice aux "maisons d'hébergement" ou "maisons de groupes", la ville de Longueuil ne veut pas le voir, même si un propriétaire lesire de rendre une bâtisse résidentielle pour de telles fins, et même si le ministère des Affaires sociales appuie le projet.

la presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée. Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Edifice Le D'Assigny (metro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

REDACTION: 651-0970
PUBLICITÉ-DETAIL: 285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

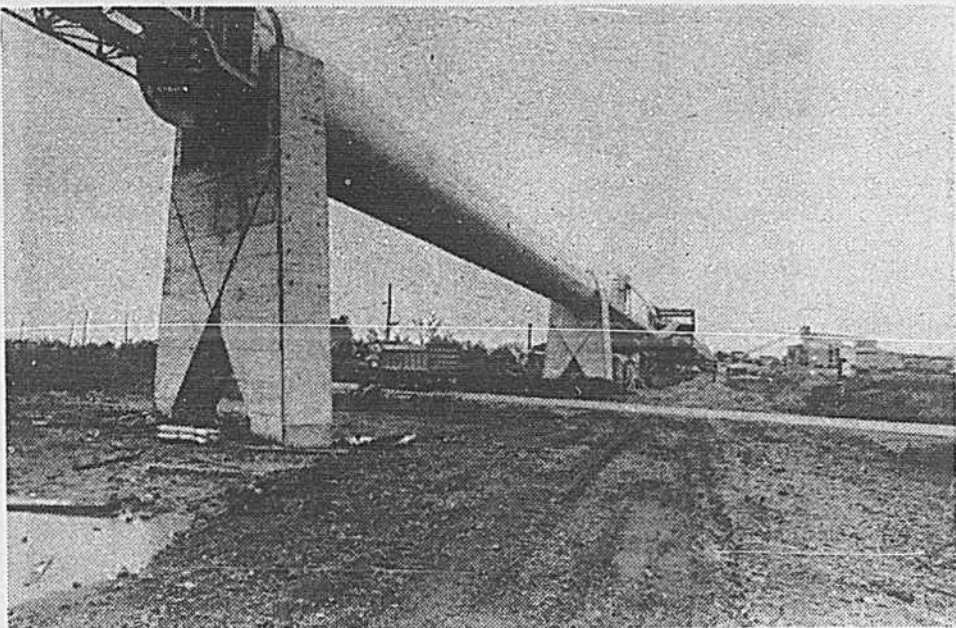
PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7102

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911. La Presse Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|--------------------|----------------------|
| - St-Lambert | - St-Jean-Baptiste | - St-Amable |
| - Greenfield Park | - St-Hilaire | - Ste-Julie |
| - Lemoyne | - Otterburn Park | - Laprairie |
| - St-Hubert | - St-Damase | - Candiac |
| - Longueuil | - Ste-Madeleine | - Côte |
| - Boucherville | - Verchères | - Déson |
| - Brossard | - Verchères | - Carignan |
| - Notre-Dame | - St-Roch | - Chambly |
| - Beloeil | - St-Antoine | - St-Bruno |
| - Contrecoeur | - St-Marc | - St-Basile-le-Grand |
| - Richelieu | | |

vous serez
aux petits oiseaux
avec les
petites
annonces

la presse



Un serpent jaune de 4,500 pieds relie l'usine de Sidbec au fleuve

par Jean-Guy DUGUAY

La partie la plus visible, sinon la plus spectaculaire pour les profanes, de l'investissement de \$150 millions de Sidbec à son usine de Contrecoeur, est sans aucun doute ce long serpent jaune qui passe au-dessus de la route 132, partant du bord de l'eau pour aller se fondre à l'usine de criblage. Ce convoyeur de plus de 4500 pieds deviendra bientôt la principale source d'approvisionnement de tout le complexe sidérurgique de Contrecoeur, coûtera un peu plus de \$9 millions.

Par ailleurs, la compagnie a décidé d'établir sur des emplacements qu'elle possède en bordure du fleuve St-Laurent, un terrain de stockage pouvant accueillir 625,000 tonnes de minéral. Sidbec, n'étant pas propriétaire des installations portuaires de Contrecoeur, a décidé d'utiliser pour le moment le quai de la compagnie Iron Ore, situé tout près. Le transport des installations de l'Iron Ore à celle de Sidbec se fera par camions.

A partir des terrains de Sidbec, le transport du minéral se fera par convoyeur. Pour ce faire, on a dû intégrer au système des usines de criblage et de mélange, ce qui permettra l'acheminement continu du minéral, de l'emplacement de stockage à l'usine de réduction.

Ce nouveau système de convoyeur permettra même, à la rigueur, au moment du déchargement du bateau, d'expédier le minéral directement sans passer par l'étape du stockage.

Tout ce système de manutention est maintenant prêt à être utilisé. Cependant, les opérations de Sidbec sont arrêtées depuis un bon moment par suite du lock-out décrété par l'entreprise.

La route est complétée ainsi que les travaux d'aménagement de la rampe de déchargement des camions. On utilisait déjà avant

le lock-out les plate-formes de stockage du minéral.

Le système d'amenée du minéral aux fourneaux, s'il est un peu plus complexe qu'auparavant demeure sensiblement le même dans ses grandes lignes.

Le minéral transporté par bateau de Port-Cartier est déchargé par bennes au quai de l'Iron Ore et transporté par convoyeur jusqu'à la trémie de chargement des camions. De là, il est transporté sur une longueur d'un mille sur le terrain de Sidbec, où les camions s'engagent sur une rampe de déchargement.

Chacun des deux tas de stockage mesurera 1500 pieds par 150 pieds de large et 35 de haut. Leur capacité sera de 625,000 tonnes.

Entre ces deux tas de stockage passera un convoyeur d'une longueur de 2369 pieds de long et d'une largeur de 42 pouces. A l'aide d'un culbuteur baladeur et d'un convoyeur mobile, on fait passer les boulettes du convoyeur principal aux tas de stockage à un débit de 1500 tonnes à l'heure.

Pour reprendre le minéral du tas de stockage principal et le replacer sur l'autre convoyeur, le plus long, on utilise des chargeurs-pelles. L'alimentation se fera au rythme de 500 tonnes à l'heure.

Presque perpendiculaire au premier, ce convoyeur transporte les boulettes vers les usines de criblage, de mélange et de réduction. D'une largeur de 30 pouces, sa longueur, de la trémie de transfert à l'usine de criblage est de 1424 pieds. Il n'est pas couvert, sauf à l'endroit où il passe au-dessus de la route 132, à une hauteur de 20 pieds.

Toutes les installations de manutention et de stockage peuvent être facilement modifiées dans le but d'en augmenter les capacités advenant une autre phase d'agrandissement des usines de la Rive sud.

Les films de violence remplacent les Walt Disney dans les ciné-parcs

par Héléne CHANTAL

Vous êtes confortablement assis avec vos enfants, de la bouffe à volonté, et vous écoutez un film tout en passant vos remarques...

Vous n'êtes pas chez vous mais presque... vous êtes au ciné-parc! Devant les écrans géants, deux à trois mille autos s'enlignent chaque fin de semaine...

La grande vogue des ciné-parcs s'explique d'abord par l'accès à toute la famille. "Les parents n'ont plus besoin de payer de

gardiennes, ils peuvent sortir avec leurs enfants, la majorité de nos films sont pour tous, ou classés 14 ans!" explique M. Lorren Bernard, gérant de cinq ciné-parcs de la région.

Pourtant, on retrouve beaucoup de films "d'horreur", de violence. Par exemple "Fluide Mortel", "Le monstre de l'île en feu" au ciné-parc Boucherville, "La course de la mort", "La poursuite implacable" à

Laval. Au ciné-parc St-Hilaire, en vedette: "L'empreinte du monstre", "Santos versus Dracula" etc...

Pourquoi tant de films violents? "La loi permet, depuis un an, les films pour 14 ans et plus, ces films-là ne sont, dans le fond pas plus "épeurants" que ceux permis à la télévision!" nous dit le programmeur des cinémas Odéon.

Par contre, il n'y a jamais de films de "sexe" dans les "drive-

in" "sinon on perdrait notre clientèle familiale".

"La plupart des films que nous passons sont des films américains, des films d'action, des westerns. Si le film est bon, le public en redemande!"

M. Drisdell, des cinémas Unis, ajoute: "Le public est cosmopolite, il n'aime plus les films d'amours tranquilles, il lui faut des sensations, il faut que ça bouge! Avant, nous ne passions que des films pour tous, style "Walt Dys-

ney"; à la fin nous les avions tous épuisés..."

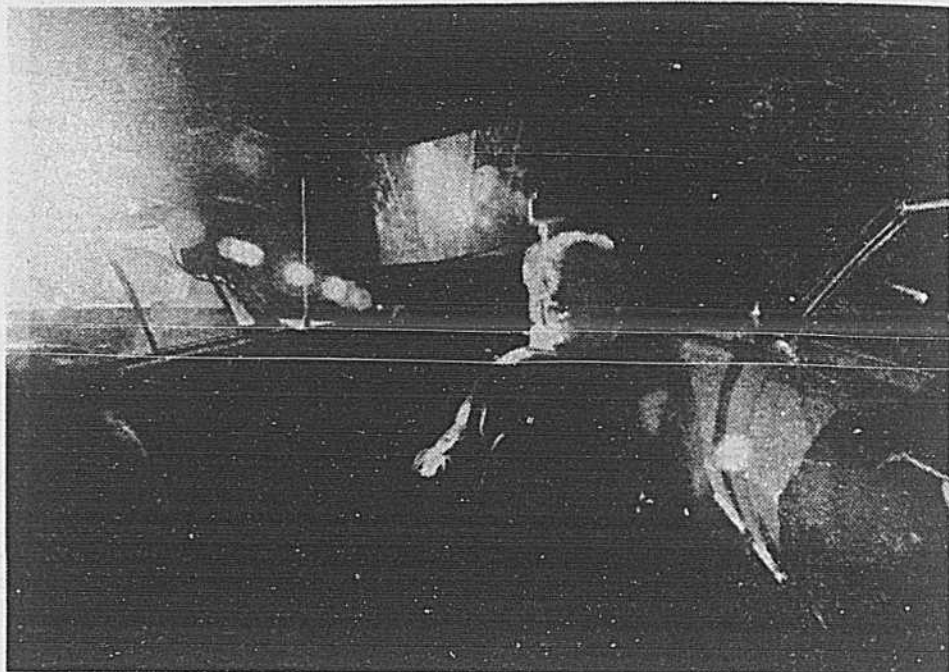
Selon, M. Bernard, la publicité est également pour beaucoup. "Prenez "Jaws", "La tour infernale"; ce sont nos plus gros vendeurs! Le film qui a attiré plus de 5.000 voitures, c'est "Aloha, Bobby and Rose"..."

Les ciné-parcs ont un atout de plus: ils offrent deux films pour le prix d'un; ils sont tous pourvus en restaurants et offrent un choix commercial, mais varié: "Si nous voulons garder la famille, et intéresser aussi les jeunes de 12-14 ans, la nouvelle loi nous ouvre plus d'horizons," renchérit M. Bernard.

"Naturellement, il y a bien un peu de "necking" dans les autos, mais nous exerçons quand même une certaine surveillance..."

Une dizaine de ciné-parcs fonctionnent dans la région: Boucherville, Laval, Pont-Mercier, Dollard, Odéon, St-Hilaire, St-Jérôme, Vaudreuil, Châteauguay, St-Mathieu. Ils sont ouverts toute la semaine, jusqu'en octobre.

"Auparavant, pour passer une soirée de ce genre il fallait aller dans les autres provinces maintenant le Québec est des mieux équipés dans ce domaine", souligne, M. Drisdell.



photos LA PRESSE



photos LA PRESSE

les p'tites nouvelles

par Germain TARDIF

Circulation lourde réglementée à Laprairie

Qu'est-ce qu'un véhicule lourd?

Un règlement que vient d'adopter la ville de Laprairie en donne une excellente définition: c'est un véhicule mu "par un autre pouvoir que la force musculaire et dont le poids dépasse 12,000 livres".

Tout ceci pour dire que les véhicules lourds seront désormais bannis des rues secondaires de Laprairie, ceci dans le but de sauvegarder la quiétude des secteurs résidentiels aussi bien que pour des motifs sécuritaires.

Il ne s'appliquera toutefois pas aux autobus, aux véhicules de livraison locale, de travaux publics ou de travaux de construction.

Toute contravention sera punissable d'une amende ne dépassant pas \$300 ou deux mois de prison.

Des "gobe-sous" pour Laprairie

Le chemin Saint-Jean, à Laprairie, sera bientôt doté d'une nouvelle ornementation qui, en plus de rapporter des revenus à la municipalité, facilitera, croit-on, l'accès aux établissements commerciaux du secteur.

La ville vient, en effet, d'accéder au "Club des parcomètres" et on en retrouvera une soixantaine (38 appareils doubles) répartis entre la rue Sainte-Elizabeth et la voie du CN.

Le maire Jean-Marie Lamoureux a souligné, à cette occasion, la forte densité commerciale de ce secteur où il n'y a plus de possibilité de stationnement.

Les parcomètres seront probablement achetés à prix réduit de la ville de Saint-Lambert qui n'en a plus besoin.

Balais et arrosoirs

Dans son rapport annuel de 1975, le Service des travaux publics de Longueuil note que les cinq balais à moteur que possède la ville pour nettoyer ses rues, ont parcouru, l'an dernier, 13,512.9 milles à une vitesse moyenne de 4.21 milles à l'heure.

Par ailleurs, les cinq arrosoirs ont accompli 10,338 milles de randonnées à la vitesse moyenne de 3.64 milles à l'heure.

Ces statistiques prouvent une chose: un balai va plus vite qu'un arrosoir.

Brossard vendra son eau plus cher

La municipalité de Brossard veut bien vendre de l'eau à d'autres villes, en cas d'urgence, mais elle ne se sent pas disposée à en faire seule les frais.

C'est pourquoi l'administration municipale vient de décider que, dorénavant, elle percevra une charge de 32 cents par mille gallons. Elle a, de plus, stipulé que ces dispositions sont rétroactives au premier mai dernier.

Actuellement, Brossard achète son eau au coût de 21 cents par mille gallons de la ville de Saint-Lambert. Elle doit, cependant, absorber le service de la dette sur les canalisations qui ont dû être mises en place pour le transport de cette eau. Ce sont ces frais qu'elle veut faire partager aux acheteurs de liquide qui devient une denrée de plus en plus rare sur la Rive sud.

La seule ville à acheter de l'eau de Brossard est Saint-Hubert qui, au cours des derniers mois, a fait provision de quelque 50 millions de gallons.

On veut des autobus plus loin à Laprairie

Le conseil de Laprairie est revenu à la charge une fois de plus pour obtenir que Métropolitain Sud prolonge son circuit d'autobus dans la ville.

La requête de Laprairie allongerait le circuit de quelque trois quarts de mille et permettrait de desservir le secteur de la Magdeleine où l'on retrouve actuellement quelque 500 maisons et qui en comprendra 800 quand le projet sera terminé.

On a déjà adressé une requête semblable il y a deux mois mais la compagnie n'a même pas daigné accuser réception de la requête. "Même s'il y a une grève à Métropolitain Sud, a dit le maire Jean-Marie Lamoureux, on devrait quand même avoir la décence de nous répondre."

On sait que l'automne dernier, Métropolitain Sud avait refusé une demande de Laprairie pour l'installation de deux abris d'autobus en prétextant le manque de fonds.

NOUS LIQUIDONS NOS

COMET 76

\$3995

(Plus taxe 8%)



INCLUANT:

MOTEUR DE 6 CYLINDRES,
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
INTÉRIEUR SPÉCIAL
DE BASE.

(Aucuns autres frais)

46 UNITÉS PRÊTES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

GRAND CHOIX DE COULEURS ET D'ÉQUIPEMENTS



142, BOUL. TASCHEREAU
GREENFIELD PARK

PIERRE
BRAULT
AUTOMOBILE LITEE

671-6115

RIVE SUD JEUDI 12 AOÛT 1976

Désourdy Construction obtient un 1er contrat à Chambly

par Lucien RIVARD

La firme Désourdy Construction, dans laquelle le maire Gervais Désourdy détient des intérêts, vient d'obtenir un premier contrat de pavage dans la ville de Chambly.

Il faut dire, cependant, que le premier magistrat s'est abstenu de se prononcer sur cette question, laissant les membres du conseil libres de considérer ou pas la soumission fournie par Désourdy Construction.

C'était la première fois depuis novembre dernier, soit depuis que M. Gervais Désourdy a été élu maire de la municipalité de Chambly, que sa firme soumissionnait pour des travaux dans cette ville.

Dès que les soumissions furent ouvertes, le maire Désourdy a émis une déclaration



qu'il a fait inscrire au procès-verbal de l'assemblée.

Dans cette déclaration le maire précise le fait qu'il est actionnaire minoritaire des compagnies Désourdy Construction et Désourdy Inc. et il informe les membres du conseil qu'il les laisse entière-

ment libres de rejeter ou d'accepter cette soumission.

Ces deux compagnies étant appelées dans l'avenir à transiger avec la municipalité de Chambly, le maire Désourdy a laissé entendre que sa déclaration était valable pour le futur et qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur cette question.

Légalement, les membres du conseil étaient d'ailleurs dans l'obligation d'octroyer le contrat à Désourdy Construction parce qu'il s'agissait du plus bas soumissionnaire et que sa soumission était conforme.

Il y a bien eu une petite discussion de principe, deux conseillers ayant jugé l'affaire "inélégante", mais on n'est pas allé plus loin.

Il s'agit d'un contrat de peu d'importance, le montant glo-

bal n'étant que d'environ \$35,000.

Trois firmes avaient soumissionné pour ce contrat de pose d'une couche d'usure sur certaines rues de la ville. Outre Désourdy Construction, qui a soumis un prix unitaire de \$16.90 la tonne d'asphalte, les firmes P. Baillargeon Ltée et P.C.A. Construction Ltée, ont soumis des prix respectifs de \$18 et \$19 la tonne.

Il était d'ailleurs logique que Désourdy Construction arrive avec un meilleur prix parce que cette entreprise opère une usine d'asphalte aux portes même de Chambly, dans la municipalité de Carignan.

La municipalité de Chambly n'aura pas à déboursier pour les travaux en cause puisqu'il s'agit de la réfection d'anciens

chemins provinciaux et la dépense est couverte en entier

par des octrois du ministère des Transports du Québec.

LA PRESSE PUBLIE

plus de petites annonces
que tous les autres
quotidiens français
de Montréal
ENSEMBLE!

VOITURE NEUVE À VENDRE



\$2895!* (OU MOINS)

Pourquoi vous acheter une voiture d'occasion quand vous pouvez vous procurer une Mini toute neuve pour seulement \$2,895*, ou moins. (*Le prix de détail suggéré du fabricant est de \$2,895, mais nous sommes disposés à vous consentir une meilleure affaire encore.) Non seulement la Mini est-elle la voiture neuve la moins chère que vous puissiez acheter au Canada, mais encore elle est l'une des plus économiques. Elle consomme peu d'essence et elle se stationne dans les espaces les plus exigus. Et elle se conduit comme un charme, tout particulièrement dans la circulation dense du centre-ville. Passez donc nous voir pour essayer la Mini, la petite voiture drôlement amusante à conduire dont l'achat et l'entretien ne vous coûteront pas les yeux de la tête.

LA MINI: \$2895.*

*Prix de détail suggéré par le fabricant, comprenant les frais de préparation. Les frais de livraison et d'immatriculation et la taxe provinciale peuvent être en sus.

Les taxes
d'améliorations
locales: plus
de \$1,000 au
sommet Trinité

par Denis LAVOIE

Incertain des coûts réels, le conseil de St-Bruno a refusé de procéder dans le projet de règlement d'emprunt pour l'ouverture de trois nouvelles rues dans le secteur du sommet Trinité.

C'est à la suite de l'absence du directeur des services techniques, M. Paul Montagne, à la dernière assemblée publique que cette décision a été prise. Convoqué à cette réunion, M. Montagne ne s'est pas présenté.

Après avoir vu passer de \$5.20 à \$13.33 du pied de front la taxe d'amélioration locale imposée à des propriétaires du secteur du sommet et Trinité, lors d'un développement domiciliaire amorcé en 1973, le conseil veut des assurances qu'il n'en aille pas ainsi pour l'ouverture de trois nouvelles rues dans ce secteur. Et les propriétaires de terrains dans le secteur veulent également des assurances quant aux frais qu'ils encourront. Ils ne veulent pas de mauvaises surprises comme en ont connu d'autres, suite à une erreur dans l'estimé du coût d'extraction de roc.

Pour le contribuable, il en coûterait plus de \$1,000 par an, seulement en taxe d'amélioration locale, selon le projet de règlement. Mais cette fois, le conseil veut s'assurer que les estimés sont bien faits et les contribuables affectés veulent savoir ce qu'il en est, car certains auraient eu des assurances à l'effet qu'il ne leur en coûterait que de \$7 à \$8 alors que le taux actuel dépasse les \$13.

LEMENN

3839, BOUL. TASCHEREAU, ST-HUBERT

678-1220

VOLVO



1976 VOLVO 242 DL, PRIX RÉGULIER \$6,695

SPÉCIAL \$5995

La Villa du Poulet

LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL



- Licence complète - Atmosphère plaisante
- Nourriture de première qualité

SALEE MANGER

MARDI Journée familiale

MENU

Les salades du colonel

Poulet Frit à la Kentucky.

- Pommes de terre en purée ou frites dorées
- Pommes épicées
- Petits pains, beurre, miel
- Thé, café ou lait

\$249

Ord. \$3.19 par personne
TOUTE LA JOURNÉE

OFFRE SPÉCIALE JEUDI

MENU

Les salades du colonel

Le savoureux

bifteck haché 8 oz

- Pommes de terre en purée ou frites dorées
- Pommes épicées
- Petits pains, beurre et miel
- Thé, café ou lait

\$249

Ord. \$3.19 par personne
TOUTE LA JOURNÉE

Le Brunch du dimanche de 10h a.m. à 2h p.m.

- | | | | |
|------------------------|-------------------|-----------------------------------|---|
| • jus de fruits | • pommes épicées | • pommes de terre sautées | \$325 par adulte |
| • bacon de dos | • céréales | • gâteaux | |
| • saucisses grillées | • jambon | • fruits frais, thé, café ou lait | \$225 par enfant (10 ans et moins) |
| • crêpes | • oeufs brouillés | | |
| • petits pains, beurre | | | |

TOUT CE QUE VOUS POUVEZ MANGER

Lundi - samedi 11 h 30 a.m. - 9 h p.m.
Dimanche 10 h a.m. - 9 h p.m.

6455, boul. TASCHEREAU, BROSSARD
(angle boul. Lapinière)

Début du Festival de théâtre pour enfants

Cette semaine, du 13 au 19 août à Longueuil se tiendra le Festival de théâtre pour enfants. En plus de différents spectacles gratuits pour les enfants, des ateliers de travail pour les groupes participantes auront lieu toute la semaine. L'inscription aux ateliers est de \$12 pour la semaine. Les repas seront fournis et une banque de logements sera disponible pour les gens de l'extérieur.

Les spectacles se produiront au Centre culturel de Longueuil. Les enfants et les parents sont invités à s'amuser à partir de vendredi.

Horaire de la semaine

Vendredi 13 août:

11h inscription au Centre Culturel. Tel: 678-1410

18h rencontre de tous les participants; ouverture du festival

20h souper et soirée d'ouverture (participants)

Samedi 14 août:

10h 30, conditionnement physique (participants)

11h 45 déjeuner/dîner

13h15 spectacle **L'Amuse-bouche de Shawinigan** (maximum 75 enfants)

14h30 ateliers (participants)

18h souper

19h 30 spectacle **La Bebelte Sherbrooke**, (max. 500)

21h discussion sur le spectacle

Dimanche 15 août:

10h 30 conditionnement physique

11h 45 déjeuner/dîner

13h 15 spectacle **Théâtre de l'oeil Montréal** (maximum 200 enfants)

14h 20 ateliers

18h souper

19h 30 spectacle **Troupe Portrait, Ste-Thérèse** (maximum 400)

21h discussions

Lundi 16 août

10h 30 conditionnement physique

11h 45 déjeuner/dîner

13h 15 spectacle **L'Option St-Bruno** (complet)

14h 30 ateliers

18h souper

19h 30 spectacle **Théâtre sans adultes Sherbrooke**

21h discussions

Mardi 17 août

10h 30 conditionnement physique

11h 45 déjeuner/dîner

13h 15 spectacle **La Marmaille Longueuil** (maximum 60 enfants)

14h 30 ateliers

18h souper

19h 30 spectacle **Théâtre Mie-Cloche Mont-Joli**

21h discussions (maximum 200)

Mercredi 18 août:

10h 30 conditionnement physique

11h 45 déjeuner/dîner

13h 15 rencontre avec **L'AQJT** (association québécoise du jeune théâtre)

14h 30 ateliers

18h souper

19h 30 spectacle **La Dame de cœur Roxton Falls** (maximum 300)

Judi 19 août:

21h discussions

Journée Congrès réservée aux participants

Objectifs: Evaluation du Festival et nomination du

nouveau Comité de Théâtre pour enfants du Québec.

Ateliers:

Atelier de clowns: animateurs: La Bebelte

Atelier de marionnettes, animateurs: Théâtre de l'Oeil

Atelier d'expression dramatique, animatrice: Lyne Fournier

Atelier de fonctionnement, animateurs: La Famille Coriveau

Atelier analyse de contenu, animatrice: Odette Gagnon

Atelier expérimentation sonore et rythmique, animateur: Gilbert Bourgouin

Atelier mode de création, animateur: Denis Girard

service A LA CARTE
la presse
RIVE SUD
Tél.: 285-7233

465-2324
Bourbonnais & Poissant
AVOCATS
YVES BOURBONNAIS
MICHEL POISSANT
R.A., I.L.L.
1578, BOUL. PROVENCHER
SUITE 340
(PLACE DU COMMERCE)
BROSSARD, QUÉBEC

Lemay, Lemay & Bégis
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES
2201, boul. Lapinière
Brossard, Québec
J4W 1M2
Tél: 842-0983

3170 HARVEY, ST-HUBERT, P.Q. J3Y 3T5
Tél.: 656-5110
A. ZINZONE INC.
1965
PIERRE À PATIO - BRIQUES - BLOCS DE CIMENT - MAÇONNERIE - SABLE - PIERRE

CENTRE DENTAIRE DE BROSSARD
Gilles Dion
Yvon Gagnon
Pierre I. Lefebvre
René Lévesque
H.-Jacques Nadeau
Normand Roy
Service d'urgence:
Samedi et dimanche
465-1220

URGENCE 678-0671
HONORAIRES PAYÉS PAR LA RÉGIE
9H00 à 9H00 SEMAINE
10H00 à 6H00 SAMEDI ET DIMANCHE
Sans rendez-vous — radiologie attachante
Médéc. en permanence — chirurgie minuscule
URGENCE MÉDICALE LAPINIÈRE
2425 RUE LAPINIÈRE, BROSSARD

Désourdy dit non à un forum sur l'administration de Chambly

par Lucien RIVARD

Sur division, le conseil municipal de Chambly a décidé de ne pas donner son appui au projet de congrès municipal qui doit se tenir le 21 août prochain à l'école de Bourgogne, de Chambly.

Si, à l'origine, cinq conseillers appuyaient "officieusement" cette initiative quand est venu le temps de passer au vote, deux des conseillers se sont trouvés des raisons pour se prononcer contre.

Avec le résultat que les conseillers se sont divisés à trois contre trois sur cette question, le maire Gervais Désourdy faisant le poids pour battre la motion en faisant pencher la balance du côté défavorable.

M. Désourdy a motivé sa désapprobation à la tenue de ce congrès en précisant que les

gens ne connaissent rien à la chose municipale et que le travail d'administrer la ville revient aux membres du conseil auxquels est dévolue la tâche de prendre les décisions qui engagent la municipalité.

Le conseiller Marie-Marthe Lévesque, qui avait accepté au préalable le principe de ce congrès, a souligné lors du vote qu'elle serait absente le jour où ce congrès doit se tenir. Après qu'on lui ait fait remarquer qu'elle n'avait pas besoin d'être présente à ces assises pour voter dans le sens de l'engagement de l'administration municipale dans ce congrès, elle a quand même enregistré un vote contre.

Quant au conseiller Roger Viger, qui se disait favorable à la tenue de ce congrès mais contre le fait que la municipalité s'implique dans son orga-

nisation, il s'est également prononcé contre le projet.

Le maire Gervais Désourdy et le conseiller Gérard Mongeau ont toujours été contre le principe de ce congrès dont l'idée avait été soulevée il y a quelques semaines par le conseiller Luc Tremblay.

M. Tremblay a révélé qu'en dépit de la non-implication de la municipalité, le congrès aura quand même lieu et qu'il était personnellement prêt à en faire les frais.

Le congrès municipal de Chambly devient donc maintenant l'affaire de trois conseillers soit M. Tremblay, de même que MM. Georges Florens et Normand Gauthier.

Le but de ce congrès est de renseigner les citoyens de Chambly sur l'administration financière de la municipalité et sur l'impact au niveau de la taxation de tous les nouveaux règlements qui sont adoptés.

Le congrès vise également à tenter d'amener les résidents de Chambly à définir eux-mêmes les priorités de l'administration en les amenant à déterminer l'orientation future de leur municipalité.

Le programme établi à ce jour prévoit que l'avant-midi sera consacré à la nomination d'un président d'assemblée, à l'établissement d'une procédure, à l'adoption de l'ordre du jour et à une séance

d'informations sur la répartition des dépenses financières de la municipalité. Une période de questions clôturera cette session de travail.

En après-midi, les citoyens seront invités à joindre l'un des huit ateliers de travail qui veulent toucher tous les aspects de la vie municipale.

C'est ainsi que l'on retrouvera des ateliers sur l'urbanisme, la protection du citoyen, la protection des incendies, les sports et loisirs, les loisirs socio-culturels, le réseau routier, les services publics et l'orientation future de la ville.

Chacun des ateliers sera invité à soumettre des résolutions dans chacun des domaines particuliers qui auront été étudiés. Soumises à une assemblée plénière qui clôturera le congrès, ces résolutions permettront de dégager les priorités que les citoyens entendent se donner dans le développement et l'administration future de leur municipalité.

Ce congrès municipal constituera la première initiative du genre sur la Rive sud et l'instigateur du projet, M. Tremblay, a insisté sur l'importance d'une telle organisation, tant pour les citoyens que pour les administrateurs municipaux.

"Les conseillers sont élus pour administrer une municipalité dans le sens du désir des citoyens", a dit M. Tremblay en ajoutant: "pour ce faire, il faut que les citoyens soient bien renseignés et qu'ils fassent connaître de façon précise ce qu'ils veulent faire de leur ville".

M. Tremblay a signalé qu'une telle organisation semblait être soutenue par la population parce qu'il affirmait avoir perçu une excellente réaction tant dans les milieux francophones que dans les milieux anglophones de la municipalité.

La clôture FROST!
La meilleure que vous puissiez posséder
Aussi clôture en panneaux d'acier prépeints

Une clôture FROST
ca dure,
dure,
dure

Devis
sur place

Estimation
gratuite

331-8030

SPÉCIAL 60 CAMIONS USAGÉS
Boite 18 pieds de 1963 à 1970
Pour un meilleur achat appelez:
J.-P. LECLAIRE
RICHLER TRUCK CENTRE
7800, Côte de Lessi, Montréal
342-3220

Le transport en commun dans un cul-de-sac

Le ministère provincial des Transports continue de garder ses distances dans le dossier de l'intégration des services de transport public sur la Rive sud de Montréal.

Le rapport final de 200 pages sur les incidences d'une intégration, préparé par le groupe Cosigma Inc., et dont La Presse-Rive sud a obtenu une copie, ne fait aucune recommandation précise et se contente de considérations techniques poussées.

L'étude montre clairement que les deux obstacles importants à surmonter pour réaliser cette intégration et coordination du transport sont: la continuité du service sans double tarification, c'est-à-dire avec un privilège de correspondance entre les autobus et le métro, et l'autre, l'engagement de la ville de Longueuil au déficit de la ville de Longueuil au déficit de la CTCUM, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal.

À la lecture du rapport, on retient:

Premièrement: selon les chiffres de l'année 1975, pour l'ensemble des réseaux qui desservent la Rive sud, il serait possible de réaliser une économie annuelle de \$520,000 grâce à une meilleure coordination des circuits de

Textes:
Martha Gagnon

CTRSM (Commission de transport de la rive sud de Montréal) et de la CTCUM dans Longueuil. Cette coordination ne pourrait se réaliser sans une coordination tarifaire.

Deuxièmement: l'intégration totale de la CTRSM et de la CTCUM permettrait de réaliser une économie annuelle de \$227,000 résultant d'une réduction du temps de transport à vide entre les garages et les têtes de lignes de la Rive sud.

Les deux autres constatations sont fort importantes puisqu'elles touchent directement le problème de la correspondance. Actuellement, seule la CTCUM accorde à la clientèle de son réseau de surface un privilège de correspondance au métro dont elle est l'exploitante.

Troisièmement: pour un tarif uniforme égal à celui de la CTCUM, et en supposant un privilège de correspondance gratuite entre les autobus de la Rive sud et le métro, l'intégration des servi-

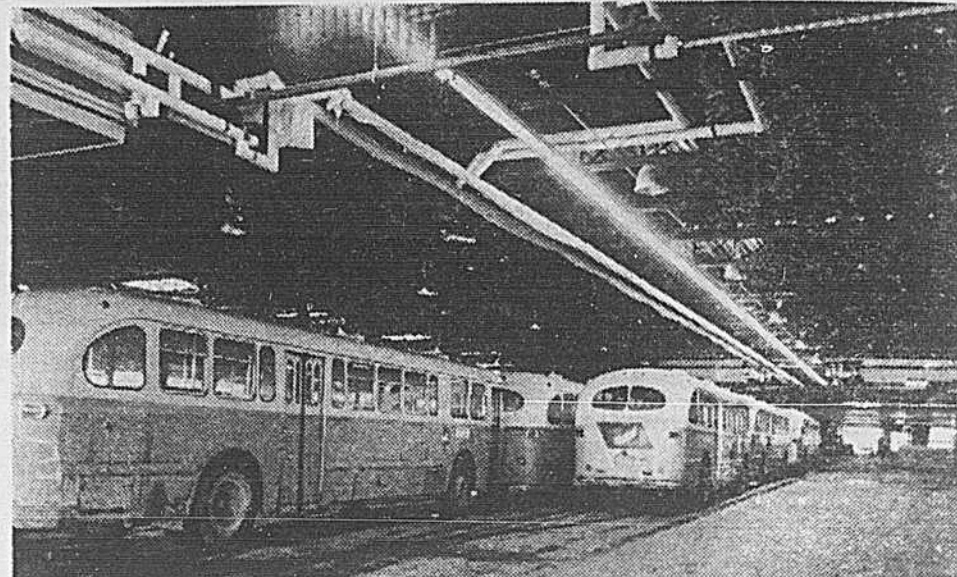


photo Real St-Jean, LA PRESSE

ces urbains sur la Rive sud par CTRSM aurait pour effet:

a) d'augmenter le déficit annuel des trois exploitants d'environ \$390,000 par rapport à la situation actuelle, soit une réduction du déficit annuel de la CTCUM de \$367,000, une augmentation de celui de la CTRSM de \$742,000 et un manque à gagner annuel de \$15,000 pour Métropolitain sud;

b) de diminuer le prix moyen à l'usager de 36.5 cents à 32 cents par déplacement;

c) de réduire le trafic sur les ponts de la Rive sud d'environ 700 véhicules par jour.

Quatrièmement: pour un tarif uniforme égal à celui de la CTCUM, et en supprimant tout privilège de correspondance entre les autobus de la Rive sud et le métro, une intégration des services urbains dsur la Rive sud par la CTRSM aurait pour effet:

a) de réduire le déficit annuel des trois exploitants de quelque deux millions de dollars, la CTCUM étant le principal bénéficiaire avec \$1,475,000, suivie par la CTRSM avec \$556,000 et Métropolitain sud avec \$34,000;

b) d'augmenter le prix moyen à l'usager de 36.5 cents à 43.3 cents par déplacement;

c) d'augmenter le trafic sur les ponts de 2,700 véhicules par jour.

De façon générale, on peut affirmer que la CTRSM accuse une perte dans l'hypothèse d'un privilège total de correspondance. Cependant, une correspondance se situant entre 15 et 20 cents lui assurerait le statu quo.

Toute solution visant à intégrer l'ensemble des services urbains à la CTRSM nécessitera certains arrangements à l'amiable, ou des amendements à la législation, puisque, d'une part, Métropolitain sud, assurant la plus grande partie de son service à l'extérieur du territoire, ne peut être exproprié sans une autorisation législative, et que, d'autre part, la législation actuelle oblige la ville de Longueuil au paiement d'une quote-part au déficit d'exploitation de la CTCUM ainsi qu'à la dette du métro.

Pendant une période transitoire, avant l'intégration totale, la CTRSM selon l'étude pourrait louer les services des autres compagnies, et assurer la coordination complète du transport.

Les conséquences pour la ville de Longueuil advenant le retrait des services d'autobus de la CTCUM sur la Rive sud ont reçu une attention particulière dans l'analyse du ministère. Il est suggéré dans ce cas précis que seule la périphérie immédiate de la station de métro de Longueuil soit appelée à contribuer au déficit d'exploitation de la CTCUM sur la base de son évaluation muni-

pale. Quant à l'obligation de la ville de Longueuil au service de la dette du métro, elle devrait être limitée au service de la dette du réseau initial, jusqu'à l'extinction de cette dernière.

Quant à une coordination inter-réseaux, il va de soi qu'une telle formule imposera des limites à la liberté des commissions dans la planification de leurs réseaux. Il n'y aurait pas lieu de modifier le régime actuel de contribution de la ville de Longueuil à la dette du métro et au déficit de la CTCUM.

Les possibilités d'intégration de la CTRSM ou des services de Métropolitain sud à la CTCUM ou à une nouvelle commission régionale n'ont pas été analysées. Le ministère ne remet pas en question la CTRSM, créée en 1971.

L'intégration du réseau de la Rive sud avec les autres réseaux de la région métropolitaine n'a pas été considérée non plus, sauf dans la mesure où une politique de correspondance avec le réseau CTCUM pouvait fournir aux usagers les avantages de la continuité des réseaux.

Le rapport du ministère procède à un examen détaillé des caractéristiques physiques et institutionnelles de chacun des réseaux de transport, et l'on traite de trois variantes possibles d'intégration sans mentionner la meilleure: intégration CTCUM et CTRSM, M-S et CTRSM, et CTRSM, CTCUM et M-S. Dans un prochain article, ces variantes seront étudiées en profondeur.



La Rive sud est desservie par trois organismes de transport: Métro sud, CTRSM et CTCUM.



La CTRSM a atteint un rythme de progression de 55 pour cent. Les experts disent "Ça va sauter".

"La CTRSM, c'est un enfant qui grandit en culottes courtes..."

— Gilbert

"Nos experts nous disent: ça va sauter; la CTRSM atteint un rythme de progression de 55 pour cent que ne peuvent absorber encore longtemps les infrastructures actuelles."

Assis depuis deux mois dans le fauteuil de président directeur général de la Commission de Transport de la Rive sud de Montréal, M. Jacques Gilbert ne veut pas perdre de temps: "Dans les trois prochaines années, le gouvernement et les municipalités devront se faire à l'idée que l'intégration du transport public commande des investissements massifs. La construction du métro a permis de régler bien des problèmes de transport en commun mais regarde ce que ça coûte! Aucune entreprise privée ne pourrait absorber de tels coûts."

Il poursuit: "Si l'on veut décourager l'utilisation de l'automobile, vider les ponts, il vaut mieux se tourner vers le système de transport américain et investir à coups de millions pour rendre le transport sophistiqué. C'est ce que veulent les gens, un transport très sophistiqué."

Commentant l'étude que vient de terminer le groupe Cosigma Inc. pour le ministère des Transports, M. Gilbert considère qu'il s'agit d'un document sérieux qui a de nombreuses incidences politiques. Un rapport sérieux qui pose la grande question de la répartition de la taxation. La solution aux problèmes actuels ne pourra venir que d'une remise en question de tout ce problème de la taxation.

Les municipalités seront-elles appelées à long terme à contribuer à tous les défi-

cits de toutes les commissions de transport de la grande région de Montréal?

Pour M. Gilbert, "c'est se leurrer que de penser que la Rive sud est une entité différente qui peut développer son réseau de transport sans tenir compte de celui du centre de Montréal. Il faudra un jour en arriver à agencer les deux systèmes de transport Montréal-Rive sud. C'est la seule façon logique d'opérer".

Le président directeur général de la CTRSM est conscient que l'on ne peut développer le transport urbain à l'encontre des municipalités. La discussion avec les maires est souvent épineuse. M. Gilbert répète que les services seront améliorés en autant que les coûts seront augmentés.

Parlant de la CTRSM, il croit le temps venu de penser en termes de planification. L'infrastructure actuelle ne suffit plus à la progression de la clientèle. Normalement, le rythme de progression d'une commission de transport durant les cinq premières années se situe entre 15 et 20 pour cent, alors que celui de la CTRSM a atteint 55 pour cent.

Comme M. Gilbert se plaît à le dire souvent: "La situation de la CTRSM est semblable à celle d'un enfant qui grandit avec ses culottes courtes."

Dans les prochains mois, le président directeur général travaillera à mettre en place une structure administrative interne susceptible de faire face à une intégration des services sur la Rive sud.

M. Gilbert se plaint d'un manque d'organisation administrative: "Nous n'avons même pas de directeur du personnel ni de système informatique pour répondre à tous les besoins de l'entreprise."

La CTRSM est devant une lumière rouge; elle ne peut plus avancer tant que les gouvernements n'auront pas déterminé l'orientation du transport sur la Rive sud.

En septembre, le conseil des maires entreprendra les discussions autour du rapport Cosigma.

La situation financière? M. Gilbert répond qu'elle est excellente: le déficit est deux fois moindre que la progression de la clientèle: en 1975, \$1,500,000 et en 1976 on prévoit \$3,000,000 alors que la clientèle a quadruplé durant cette même période.

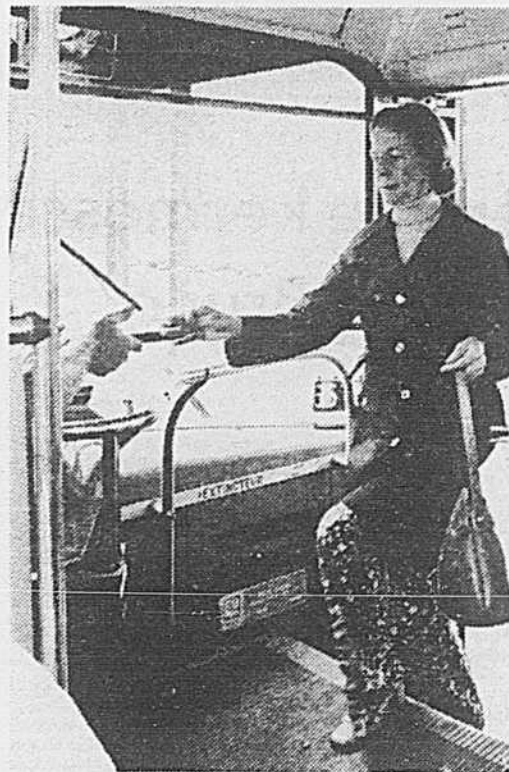
Comme première étape vers le regroupement des services, le président de la CTRSM voit l'intégration de la CTCUM à la commission de transport de la Rive sud. Cette intégration dépend en majeure partie de la façon dont sera développé le métro.

La deuxième étape, l'intégration ou la coordination de la CTRSM et de Métro-sud, une compagnie privée. A ce sujet, M. Gilbert préfère ne faire aucun commentaire.

Selon la loi de la CTRSM, cette dernière ne peut se porter acquéreur de M-S ne par achat négocié, ni par expropriation. Une acquisition négociée ou une expropriation partielle ou totale pourrait être autorisée ou ordonnée seulement par voie de législation, grâce à une modification de la loi actuelle.



Photo: J. Y. LETOURNEAU
"Si ça continue à un tel rythme, la CTRSM va éclater", déclare le nouveau président directeur de la commission de transport de la Rive sud, M. Jacques Gilbert.



L'autobus? Oui, mais qu'on nous donne du service.



photo: Paul H. Talbot
L'ancien président directeur de la CTRSM, M. Jean-Jacques Lemieux.

Vote de non-confiance mais Dazé refuse de démissionner

par Denis LAVOIE

Bien que mis en minorité, et malgré une série de votes de non confiance, le maire de Saint-Bruno, M. Serge Dazé ne démissionnera pas.

"J'écope en silence confiant que la situation s'améliorera" affirme le maire Dazé dans un communiqué de presse où il qualifie de regrettable, le "geste inconscient et indigne qui porte atteinte à mon autorité".

"Il ne faut pas s'affoler face à une coalition d'occasion", commentait par ailleurs le maire Dazé, qui ne veut pas présumer de l'avenir, car la situation qui prévaut actuellement pourrait changer, lorsque viendra le temps de travailler pour le bien commun.

En fait, le maire de Saint-Bruno se retrouve les mains liées, face à une opposition en

bloc de quatre des six conseillers municipaux qui tiennent à écarter le maire de l'hôtel de ville et mettre un terme aux "abus incroyables d'écritures et à la diffusion d'idées qui ne sont pas nécessairement celles du conseil", affirmait le conseiller Phyllis Préfontaine.

Le maire Serge Dazé en plus d'être accusé d'ingérence, se voit enjoindre de cesser de diffuser ses idées personnelles et de chercher à influencer le personnel cadre de l'hôtel de ville.

Scission

Le maire Dazé, appuyé des conseillers Bowles et Harris, n'a pas su contrer l'opposition majoritaire qui a mis en cause son leadership. C'est donc en vain qu'il a cherché à fuir les feux de la rampe pour que le

conseil puisse laver son linge sale en famille.

Il n'a donc pas pu répondre aux critiques formulées à son endroit, même si le conseiller Danny Bowles soutenait que parmi les attaques et critiques lancées, il s'en trouvait au moins une qui était fautive.

Les choses ne devaient pas en rester là, car si le maire n'a pas obtenu qu'on ne vote pas sur son leadership, il a de plus perdu espoir d'obtenir un bureau à l'intérieur de l'hôtel de ville, l'opposition au maire Dazé décidant qu'il en coûterait trop cher, et qu'il valait mieux que le bureau du maire soit localisé au vieux presbytère.

"Votre présence à l'hôtel de ville n'a pas été dans l'intérêt des contribuables", affirmait sans ambages le conseiller Luc Alarie à l'endroit du maire Serge Dazé.

Atmosphère de kermesse au conseil de St-Bruno

par Denis LAVOIE

Le conseil de Saint-Bruno s'est officiellement divisé en deux camps bien distincts, et le maire, Serge Dazé, a dû faire face à un vote de non confiance, en plus d'être évincé de l'hôtel de ville où il ne pourra avoir son bureau; tout cela parce que quatre des six conseillers municipaux jugent que le maire Dazé a outrepassé ses pouvoirs et fait preuve "d'ingérence" face aux fonctionnaires de la municipalité. Une dernière résolution stipule par ailleurs les responsabilités des fonctionnaires, et interdit toute ingérence des membres du conseil.

Qui plus est, l'opposition qualifiée de "circonstancielle" par le maire Dazé, a condamné ce dernier au paiement d'une somme nominale de \$100 pour avoir distribué gratuitement des copies d'un document public, un rapport du maire intitulé "Nouveau Départ". Ce document fut par ailleurs à l'origine de la contestation virulente à laquelle le maire de Saint-Bruno a dû faire face.

Trogi-comédie loufoque

La salle du conseil était bondée, un public avide de sensations fortes et une presse à la recherche de la "petite bête noire" étaient au rendez-vous.

C'est dans un climat fort tendu, ponctué de rires et de ralleries fusant du public qui prenait part, que s'est déroulée cette assemblée extraordinaire et mémorable, car la division qui a vu le jour au sein du conseil pourrait bien perdurer tout au long des trois an-

nées qui restent à courir avant la tenue d'une nouvelle élection.

Le maire Dazé a vivement réagi contre l'opposition qui tenait à mettre son leadership en jeu. Il s'est emporté, et a réagi brutalement pour asséner un fort coup de maillet sur la table du conseil. "Voulez-vous expulser M. Alarie", s'est écrié le maire Dazé, outré de l'attitude "vindicative" du conseiller Luc Alarie chef de file de l'opposition en bloc, au maire Serge Dazé.

Le 'show'

Le maire a ouvert cette assemblée spéciale convoquée par les conseillers Luc Alarie, Pierre Lépine, Guy Mercier et Phyllis Préfontaine, tous quatre ligés contre le maire Dazé, par une mise au point.

En désaccord avec la tenue de cette assemblée, le maire Dazé a vainement tenté d'obtenir qu'elle se tienne à huis clos ou en privé. Il n'était bien sûr pas question que le maire démissionne, comme il le signalait dès le départ.

"Ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit au Québec", affirmait le maire Dazé, qui ajoutait qu'on ne pouvait légalement pas l'obliger à démissionner. D'autre part, il a soutenu qu'il n'entrevoit pas de difficulté pour administrer la ville, malgré cette opposition "d'occasion".

Mais... le maire a brandi la menace du recours à la Commission municipale du Québec pour obtenir la disqualification d'un ou de conseillers, si jamais une "obstruction systématique" se faisait jour.

Enfin, le maire Dazé a menacé les gens d'expulsion de l'assemblée, si le calme n'était pas maintenu. Et avant de débattre la question de fond, à savoir le vote sur le leadership du maire Dazé, ce dernier a demandé une levée d'assemblée pour discuter toute l'affaire en privé, plutôt qu'au grand jour, comme le réclamait l'équipe des quatre oppositionnistes.

Débat acerbe

"Moi, ça fait cinq ans que je suis en politique active, ce n'est pas après neuf mois que vous viendrez ravir le poste de maire", devait s'écrier le maire Dazé qui a demandé une discussion de fond, "point par point" de la résolution adoptée à l'assemblée précédente, parce que cette résolution comportait des accusations et critiques à l'endroit du maire et de ses agirs.

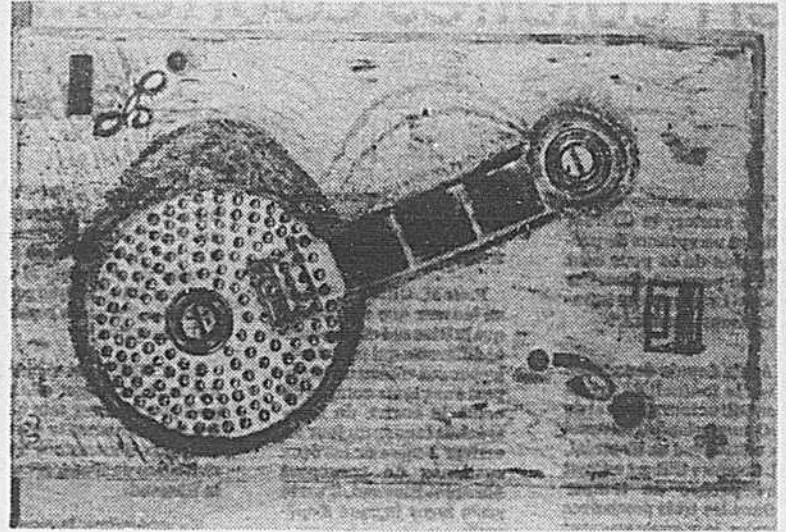
Ce fut peine perdue, même si les conseillers Danny Bowles et Ian Harris se sont rangés dans le camp du maire Dazé et ont tenté de contrer la vive opposition qui a vu le jour après que le maire Dazé eut ouvert son jeu, pour exiger plus de pouvoir et inciter la formation d'un parti politique municipal.

Le maire devait finalement baisser pavillon, après un débat fortement épicé, qui a permis d'étaler au grand jour la scission évidente au sein du conseil municipal de Saint-Bruno.

La lune de miel est donc terminée. Les jeux sont faits, et rien ne va plus, alors que le mandat des édiles municipaux devrait se prolonger pour trois années encore.

beau
bon
pas cher...
PAR CECILE QUEVILLON
(collaboration spéciale)

MA PREMIERE GUITARE



Pour offrir un cadeau à un adolescent, il faut parfois réfléchir longtemps. S'il est étudiant en musique, je vous suggère cette guitare miniature en pièce murale. Elle est très très facile à réaliser lorsque tu as les explications et elle ne coûte que quelques sous de matériel.

Matériel nécessaire :

Un contre plaqué mince de 30" x de long par 20" de large qui sert de base
1 pinte de rustico (ciment préparé)
3 boucles de ceinture assez larges (pour les accords)
2 boucles rondes (qui retiennent les cordes)

Enviro 150 petits boutons ronds (pour décorer la grande partie de la guitare)

Un peu de peinture couleur rouge et noire pour décorer, ça et là le rustico. Tu appliques très peu de peinture car tu ne dois pas couvrir complètement le ciment.

Manière de procéder

Mesure et trace la longueur de la guitare. A l'aide de ton index, creuse un sillon dans le ciment encore humide. Ce sillon sera la forme de la guitare. Les 3 grosses boucles de ceinture sont insérées dans le ciment. Quatre cordes sont passées dans les boucles rondes et elles couvrent les boucles carrées. Tous les boutons sont insérés dans le ciment et tu ajoutes quelques décorations aux extrémités de la pièce. Voilà la guitare de fiston qui saura apprécier ce présent bien personnel, crois-moi!



ne manquez pas le bateau

utilisez les petites annonces

COURS DE CÉRAMIQUE ET POTERIE

débutant le 13 septembre

Atelier Francine Prévost

Local 202 des

ATELIERS DU VIEUX LONGUEUIL

32 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil

Pour renseignements: 677-9233

CINEMAS

Commencant demain

Le cinéma CHARLOT au 72 ouest, rue St-Charles, à Longueuil, tél. 674-9226 présente sa semaine de cinéma fantastique. A moins d'indication contraire, les représentations commencent à 19h30 tous les soirs. La semaine débute par une représentation pour les enfants, le vendredi 13 à 13h, où ils pourront voir "Quand les dinosaures dominaient le monde", "Quand le Marabunta gronde" et "Monsieur Joe". L'admission est de \$1.00. Le même jour à 19h30 on présentera "La pluie de l'enfer" et "Tango macabre. Quant au programme de 23h, il s'agit de "Léonor" avec Michel Piccoli et "Touch of Satan" en version anglaise.

- Le samedi 14: "Woody et les robots" avec Woody Allen et "Au rendez-vous de la mort joyeuse".
 - Le dimanche 15: "Ne vous retournez pas" et "Phase quatre".
 - Le lundi 16: "L'alliance" avec Anna Karina et "Ils".
 - Le mardi 17: "Dark places" (version anglaise) et "Les cauchemars de Dracula".
 - Le mercredi 18: "L'empreinte du monstre", "Schlock" en version originale anglaise et "Frissons".
 - Le jeudi 19: "La femme aux bottes rouges" avec Catherine Deneuve et "Theme Roc" avec Michel Piccoli.
- L'admission est de \$2.99 et \$1.99 pour les étudiants.

Le cinéma LONGUEUIL au 1, Place Longueuil, tél. 677-7933 présente "Tremblement de terre" avec Charlton Heston et "747" en péril" avec Dean Martin à 19h30 sur semaine, 15h20 le samedi et 13h le dimanche.

Au cinéma GREENFIELD PARK, à la Place Greenfield Park, tél. 671-6129, une première avec Jean Lefebvre "Pas de problème" et "Duel" à 18h sur semaine et dès 12h45 la fin de semaine.

- Les cinémas OMEGA au 2655, chemin de Chambly (à l'intérieur de la plaza K-Mart), tél. 670-0590 présentent:
- Cinéma 1: Pour les 18 ans et plus "Jeunes filles perverses" et "Le miroir obscène" à 19h30 la semaine et vers 13h la fin de semaine.
 - Cinéma 2: Pour tous "La grande casse" et "Dur pour tout le monde" à 19h30 du lundi au jeudi inclusivement. La fin de semaine la première représentation est à 13h et la dernière à 20h15.

Le théâtre ROYAL au 286, chemin St-Jean à Laprairie, tél. 659-1081 présente, pour les 14 ans et plus, "La course de la mort" et "Il n'y a plus de saint au Texas" à 19h30 vendredi et samedi et dès 13h30 dimanche.

Le ciné-parc ODEON, route Transcanadienne — sortie 60 (St-Bruno), tél. 523-9751 ou 655-0692 présente:

- Ecran 1: "Benji" et "On a retrouvé la septième compagnie".
- Ecran 2: "L'autre versant de la montagne" et "La kermesse des aigles".

Au ciné-parc ST-HILAIRE, route Transcanadienne — sortie 70, tél. 467-3209, "Un après-midi de chien" la version française de Dog Day Afternoon avec Al Pacino et "Les anges-gardiens".

Au ciné-parc ST-MATHEU, sortie 24 de la route 9-15 vers Plattsburg, tél. 659-3444, "L'odyssée du Hindenburg" avec George C. Scott et "Une bible et un fusil" avec John Wayne et Kathrine Hepburn.

Au ciné-parc BOUCHERVILLE, route Transcanadienne — sortie 58, tél. 655-5514 ou 655-5515, "A cause d'un assassinat", Django néfie Sartana" et "Les frères siciliens".

Au ciné-parc PONT-MERCIER (Caughnawaga), "Les trois jours du condor" avec Robert Redford et Faye Dunaway et "Le crime de l'Orient-Express" d'après le roman d'Agatha Christie avec, entre autres, Michael York, Lauren Bacall et une foule d'autres vedettes.

ARTISANAT

Il existe sur la Rive sud des endroits où l'on peut se procurer des pièces d'artisanat originales par leur conception et inédite dans leur réalisation. Dans ces diverses boutiques on peut se procurer des sacs à main, poteries etc, tous fait main. Pour ceux que la chose intéresse, voici l'adresse de certains de ces centres d'artisanat:

- Le BASTION DE LAPRAIRIE au 144, chemin St-Jean à Laprairie se spécialise dans la céramique et les poteries. On peut y aller jusqu'aux heures suivantes: 18h le mercredi, 21h les jeudi et vendredi et 17h les samedi et dimanche.
- Le QUAI DE L'OEIL au 304, rue St-Ignace dans le Vieux Laprairie. On y trouve des pièces d'artisanat — macramé, châles etc., par des artisans locaux et au prix des artisans. De 14 à 17h le dimanche, de 13 à 17h le samedi, de 13 à 21h le vendredi et de 13 à 18h les mercredis et jeudis.
- Chez CLAUDE HUOT au 2450, rue Bourgogne à Chambly on retrouve en plus de l'artisanat traditionnel de nombreuses pièces en cuir telles sacs à main, etc. C'est ouvert les mardis et mercredis de 10h30 à 18h, les jeudis et vendredis de 10h30 à 21h, les samedis de 10 à 17h et les dimanches de 12h30 à 17h.

COLLECTE DE SANG

Il y aura une collecte de sang le lundi 16 août à LAFLECHE, à la salle des Chevaliers de Colomb au 3055, rue Grande-Allée de 15 à 17 heures et de 18h30 à 21 heures.

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

601 Hommes demandés

GÉRANT de district

la presse

requiert les services d'un gérant de district pour la vente du journal. Le gérant est responsable des résultats de vente dans les limites d'un territoire donné dans la région de Montréal. Il embauche, entraîne et supervise ses porteurs.

LE CANDIDAT

Le titulaire de ce poste possède une bonne expérience dans la vente de produits de masse. Il possède au moins 12 ans de scolarité ou toute combinaison d'études et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction. JEUNE ET DYNAMIQUE, il fait preuve en outre de leadership auprès des jeunes porteurs qu'il aura à entraîner et à motiver. Salaire de base, plus commission, plus allocation pour automobile. Toute demande d'emploi sera traitée d'une manière confidentielle. Vous référant à la fonction ci-haut mentionnée, veuillez écrire ou vous présenter, entre 9h à m. et 16h p.m. à

LA PRESSE LTÉE.

Service du Personnel
Section du recrutement et de la sélection
7, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
H2Y 1X9

101 Propriétés à vendre

- LONGUEUIL, occasion! Bungalow à pièces, salle à diner, Cuisine transfert, Faites un offre. Contacter Johanne Paquet, 651-5300. MONTREAL TRUST, COURTIERS
- LONGUEUIL, pas d'agent, grand split level, 5 chambres, 3 salles de bains, sous sol fini, extérieur aluminium blanc, près des grands centres d'achats \$48.500. 674-9777.
- LONGUEUIL, semi-détaché, tres propre, bien décoré. Il faut voir. Appelez Madeleine Pilon, 651-5300. MONTREAL TRUST, COURTIERS
- LONGUEUIL, superbe cottage, chauffage électrique, occupation imédiate RFR. NANO Bonin, 651-1000, 677-3839. MONTREAL TRUST, COURTIERS
- LONGUEUIL, très beau duplex avec possibilité d'un bachelier. Secteur extraordinaire rue Benoit. Seulement \$548.500. Diane De Chamal, 651-5300, 272-7560. MONTREAL TRUST, COURTIERS
- LONGUEUIL, Domaine Belleve, particulier, bungalow 1974, 9 pièces, 2 salles bains, sous sol entièrement fini avec entrée séparée. \$44.500. 651-8055.
- LONGUEUIL, 2 cottages semi-détachés, 5 grandes pièces, garage, au sous-sol en construction. Excl. Albert Hubermont, 670-4079 ou 670-9011. TRUST GENERAL COURTIER.
- LONGUEUIL (Domaine Belleve), Coquet bungalow de 5 pièces. Construction 1963. Beau terrain, \$4.000 comptant. Visitez avec Nicole Guirou, 672-6450, 676- MONTREAL TRUST, COURTIERS
- LONGUEUIL, Triplex 1-4', 2-4', très grand terrain, garage, près des transports, faut voir. M. Lussier, 677-8925 ou 766-5356. IMM TRITON COURTIERS
- LONGUEUIL, triplex brique et pierre, détaché, comprenant 1-5' et appartement de 3 pièces, garage double. Toiture et plomberie refaite à neuf, près des commodités, situé à 10 minutes du métro. Appelez Jean Claude Coydon, 677-8925 ou 651-7667. IMM TRITON COURTIERS
- LONGUEUIL, triplex, près autobus, écoles, parc. Petit comptant. Balance de vente avec vendeur à 10%. Denis Archambault, 656-0660, 679-1417. DES ROSIERS, courtier

- 615 Téléviseurs - Stéréos Radios Vente - Service - Location
- T.V. couleur 25 pouces, Electrohome, meuble combiné avec radio AM FM, haute fidélité et table tournante Dual, \$300. 678-6976, après 5 h
- 521 Articles de ménage
- MOBILIER de salon, divan 3 places et fauteuil moderne presque neuf, beige et vert, \$250 651-6573.
- 615 Service domestique
- CHERCHE gardienne chez moi à Ste-Julie, pour bébé de 11 semaines, 5 jours par semaine, de 8h à 5h. 649-3466.
- ST-LAMBERT, dame demandée à mon domicile pour garder enfant 1^{er} an, 4 jours par semaine. Transports facile, 521-5438.

231 Occasions d'affaires

MOTEL ET SITE COMMERCIAL pour camping, 535.000 p.c. à St-Mathew, près cité-parc, disponible au prix du terrain seulement, sortie 24, autoroute Plattsburg P. St-Archaud 735-2501. ROYAL TRUST

515 Téléviseurs - Stéréos Radios

- 837 Garderies
- GARDERAIIS enfants, de la naissance à 4 ans, en pension ou à la journée. 463-3463
- 938 Autos - Camions demandes
- NOUS PAYONS JUSQU'À \$25 pour vieilles autos. Meilleur prix pour voitures importées. Remorquage gratuit et rapide. SCRAP METAL 632-1741
- 837 Garderies
- GARDERAIIS enfant de naissance à 4 ans, du lundi au vendredi, De Roussillon, 679-1333.
- 940 Autos à vendre
- STATION WAGON Chevrolet 1970, bi-mécanique, \$550 653-6031

837 Garderies

GARDERAIIS enfant de naissance à 4 ans, du lundi au vendredi, De Roussillon, 679-1333.

POUR PLAGER UNE PETITE ANNONCE

285-7236
la presse

les artisans d'ici

photo Réal St-Jean

Jardinières en grès des artisans de Chambly: Denise Goyer et Alain Bonneau.





BILAN OLYMPIQUE CHEZ LES

La fraternité au Village? De la blague

Textes:
Pierre GINGRAS
Photos:
Michel GRAVEL

La fraternité au Village olympique? Tout ça, c'était de la blague, un coup monté par des journalistes qui n'avaient autre chose à faire justement que de "fraterniser". Pour les athlètes, la fête ne commençait en réalité qu'après les compétitions et dans le cas du handball, elle n'aura duré que deux jours.

Dans la plupart des cas, le régime était très sévère. Lever tôt, entraînement ou compétitions et coucher à bonne heure; les boxeurs, à 22 heures 30, les autres, à 23 heures. Et les instructeurs avaient l'œil ouvert. Chez les tireurs, qui n'étaient sûrement pas parmi les plus jeunes athlètes inscrits aux Jeux, un compétiteur qui avait dépassé le couvre-feu d'une heure s'est vu servir toute une engueulade.

"Tout ce que je retiens du Village de dire le jeune barreur de Boucherville, Michel Riendeau, c'est un séjour rapide entrecoupé de nombreux voyages en autobus vers le bassin d'aviron. C'est tout".

Un confort minimum

Côté confort, un retrouvait l'essentiel, rien de plus. Si les participants au handball, à l'aviron, au tir et à l'escrime n'ont pas éprouvé de problème à coucher à dix ou douze dans une chambre, il n'en est pas de même du boxeur Michel Prevost. "C'était terrible. Pourtant on sait que les boxeurs sont des solitaires de tempérament mais on n'y a pas porté attention. Nous étions douze dans la chambre, tous des compétiteurs qui devaient s'affronter un jour ou l'autre. Essayez donc de dormir en toute tranquillité à côté d'un "colleague" qui ne pense qu'à vous démolir. Sans oublier ceux qui ronflaient..."

Toutefois, on s'accorde à dire qu'en fin de compte, on n'était au Village que pour dormir et que c'était la seule chose importante. Tout au plus a-t-on tenu à souligner le problème de la douche matinale. "Imaginez, il n'y avait qu'une seule douche par chambre et à 14, comme en escrime, on devait s'armer de patience et attendre sagement notre tour", précise Chantal Payer.

Heureusement, il y a eu quelques bons moments, après les compétitions, bien entendu. La discothèque aura sûrement rendu heureux en soirée ceux qui avaient perdu plus tôt dans la journée. Cependant, si on s'amusaît ferme de temps en temps, c'était toujours à l'intérieur d'une même délégation. "Avant la compétition, chaque personne d'une même discipline devient un concurrent et le dialogue est impossible. Et il y a toujours le problème de la langue".

Italiens chauds

Quant aux contacts directs, ils étaient rares. En handball, une expérience de la compétition internationale a permis un certain dialogue avec les représentants de la Hongrie et de la Roumanie. Dans certains cas, un coéquipier qui possédait la connaissance d'une langue étrangère permettait le dialogue. Mais rien de plus.

Pourtant, si la barrière des langues était un handicap, on ne cherchait pas forcément à s'éviter. Ainsi, pour les filles de l'équipe canadienne de handball, les Italiens se sont avérés particulièrement "chauds" parfois même pressants.

Par contre, les Soviétiques ont ramené un climat plus normal par leur froideur excessive.

"C'est malheureux, mais les Soviétiques avaient véritablement l'air d'être surveillés tout le temps. Même si on pouvait leur adresser la parole, les réponses étaient toujours évasives. Et parfois, on nous disait même qu'ils ne pouvaient parler davantage".

A vrai dire, le village avait plutôt l'air d'une termitière. Tout était orienté sur la compétition et sur la compétition seulement. La fête et les spectacles, ce n'était pas pour les athlètes. "Certains d'entre nous ont passé presque un mois au village et ce fut un mois de travail acharné. Quelques jours de fête, voire quelques heures, et c'est tout. On aurait dû organiser une semaine post-olympique pour laisser la chance aux athlètes de voir ce qui se passait autour d'eux. Une semaine réservée aux athlètes seulement..."



PIERRE ST-MARTIN: "En handball, il fallait se coucher tous les soirs à 11 heures. Et pas de discothèque, s'il vous plaît."



JOHANNE VALOIS: "Il y avait peu ou pas de contacts entre les délégations. On se regardait tous comme des compétiteurs. Il y avait bien les Italiens et les Latins en général qui faisaient exception à la règle..."



MONIQUE PRUD'HOMME: "La fraternité au Village olympique? Après les compétitions seulement. Dans le cas du handball féminin, la fête n'aura duré que deux jours seulement".

ATHLÈTES DE LA RIVE SUD

"Moscou? pas pour nous..."

Et Moscou? Pas pour nous, merci... du moins pas aux conditions de ces quatre dernières années". La réponse est presque unanime. "Un autre quatre ans sans vie sociale, avec des difficultés scolaires et qui plus est, aux prises avec les soucis financiers? Sûrement pas. On est conscient que l'athlète doit faire certaines concessions mais de là à quémander, entre autres, l'indispensable pour vivre décemment, "on ne marche plus". Et Michel Prévost d'ajouter pour lui-même: "Peu importe, même si on lâche, ils trouveront bien les athlètes qu'il leur faut. Les fédérations sont payées pour ça. Mais ces athlètes ne seront pas nécessairement aussi bons que nous."

Il faut donc oublier la relève pour l'instant, du moins si elle existe. Nos athlètes dans la force de l'âge veulent tout laisser tomber.

"Il est temps qu'on se rende compte que l'amateurisme aux Jeux Olympiques, c'est fini. Même aux États-Unis, notamment dans certaines universités, les athlètes jouissent de conditions qui leur permettent de faire leur job d'athlète. Car c'est une job. Et tant que le gouvernement n'aura pas réalisé cela, nos résultats sur l'échiquier international seront insignifiants. Comment voulez-vous rivaliser avec des athlètes à temps plein comme on en trouve dans les pays de l'Est? Et que les journalistes cessent donc de vanter tout le temps le sport "professionnel..." disent-ils unanimement.

Une subvention personnelle

Un autre "bobo" important dans le monde du sport amateur québécois semble-t-il, se retrouve au niveau des fédérations qui ne font pas leur travail; incompetence, mauvaise volonté des anglophones canadiens, quand on ne parle pas simplement de vol ou de détournements de fonds.

Evidemment, la plupart de ces problèmes sont rattachés à une question d'argent. Il en manque toujours. C'est alors qu'on fait allusion aux sommes astronomiques dépensées pour la quinzaine olympique alors que les athlètes sont plongés dans des difficultés permanentes.

Pour Chantal Payer, considérée parmi les vingt meilleures fleuretistes au monde, la situation est intenable. "Cette année, on nous a envoyés en France alors que les Français étaient justement rendus au Village

olympique. On n'a pas fait de compétition sauf entre nous; c'est complètement ridicule et cela a coûté des milliers de dollars inutilement. Mais le plus étonnant dans tout ça, c'est que nous avons dû avancer nous-même une partie de l'argent pour subvenir à nos besoins là-bas. Avec ce régime-là, j'ai subventionné le sport amateur québécois pour \$1,000". Et celle-ci d'ajouter, qu'à moins d'un stage de deux ans en France où elle pourrait affronter des escrimeurs de grand calibre, elle laisserait tomber ses ambitions dans le monde de l'escrime internationale.

L'optimisme est donc à la baisse. La fièvre olympique est passée. Un régime de quinze jours aura suffi. Selon Pierre Saint-Martin, membre de l'équipe de handball, c'est cet automne seulement qu'on pourra vérifier véritablement les effets de la quinzaine olympique sur le sport amateur canadien, et québécois... le temps de se remettre des Jeux eux-mêmes. Pour certains, toutefois, le vent souffle du bon côté et des espoirs sont permis. Un ménage est même prévu au niveau de certaines fédérations.

Mais la réalité est là, bien en face. Nos athlètes sont présentement en repos. La plupart terminent leurs inscriptions à l'université. La vie quotidienne a vite fait de remettre le sport en veilleuse. Pour très longtemps, si le gouvernement persiste dans son inaction.

Pour Louis Prévost, rameur, les choses risquent de tourner comme avant. "Il faut absolument que les athlètes se tiennent entre eux pour obtenir de meilleures conditions des fédérations. On devra surtout éviter une fois de plus de travailler, d'étudier et de faire du sport en même temps, car ce n'est pas une vie et ça ne mène à rien. Mais le problème, c'est que le sport pour nous, c'est une passion. Et regarde bien si on n'est pas assez maniaque pour se taper un autre quatre ans de fou. On l'aura voulu dans ce cas-là. Et le monde pourra encore une fois se plaindre de nos résultats".



CHANTAL PAYER:
"Quand on allait à Paris, quelquefois strictement pour rien, il faut bien le dire, on devait avancer une partie des dépenses de notre poche, avec promesse de remboursement bien entendu. Avec ce régime-là, j'ai subventionné le sport amateur québécois pour \$1,000."



BILAN... ATHLÈTES... RIVE SUD

Bons derniers... mais quand même heureux des résultats

Ils étaient dix-sept de la Rive sud aux Jeux de la XXIIe Olympiade, dix-sept à faire partie des équipes canadiennes de handball, d'escrime et de tir. Des athlètes qui, malgré des efforts considérables, auront dû se contenter uniquement de victoires morales. Bons derniers...

La semaine dernière, une dizaine d'entre eux y allaient de leurs impressions lors d'une rencontre aux bureaux de LA PRESSE à Longueuil. Bons derniers... mais heureux et satisfaits.

"Nous sommes derniers peut-être... mais nos résultats furent quand même excellents. Mieux encore, ils furent exceptionnels. Nous étions les seuls vrais amateurs présents à ces Jeux Olympiques. On oublie trop facilement dans quelles conditions on travaille".

Pour les athlètes de la Rive sud, ces paroles du boxeur Michel Prévost tombent pile. Et elles amènent de l'eau au moulin. "Comment ne pas être satisfaits de nos résultats quand on sait les problèmes qu'on a eu à surmonter. Et dire que dans certains cas, on est venu à bout de certaines formations solides, ça tient de l'exploit". Ainsi, à la boxe, le simple fait pour un combattant québécois de résister "longtemps" à un boxeur expérimenté devient un fait d'arme en lui-même.

"Comment voulez-vous atteindre des résultats quand vous n'avez même pas de compétition sur place. C'est le cas du handball. On est champion canadien. C'est donc dire qu'au pays, nous avons dominé tout le monde. Mais aux derniers Jeux, on s'est fait battre comme si de rien n'était. Nous n'avions presque aucune expé-

rience de la scène internationale. Et les résultats s'en ressentent", ajoute Monique Prud'homme.

Hans Adldoch abonde dans le même sens. Celui qui fut l'un des plus grands espoirs de médailles pour le Canada d'ajouter que sa piètre performance était due à plusieurs circonstances. "Bien sûr que j'aurais pu aller chercher une médaille, mais j'ai manqué mon coup. Mes conditions d'entraînement ne correspondaient pas du tout avec les équipements retrouvés à l'Acadie. Et cela a eu son importance quand on sait que de la médaille d'or à la quatorzième place, il n'y a que quelques points de différence. J'avais une veste de tir neuve alors que la fédération savait très bien qu'il faut au moins six mois pour s'y habituer. Et puis la compétition au Québec est inexistante. Il ne faut pas seurrer".

Un travail de quatre ans

Pour le rameur Louis Prévost, les efforts de quatre années, les problèmes financiers et la difficulté de suivre ses études sont autant de raisons qui permettent une certaine satisfaction devant l'échec. Conscient de l'insatisfaction de certains, Prévost a expliqué que l'athlète était au bout de la chaîne de travail. "S'il y a des pépins à certains niveaux, comme chez les fédérations, c'est évident que l'athlète en souffrira. Et sans figure de style encore. Or il ne faut pas trop se surprendre de la tournure des événements. Nous, les athlètes on veut bien donner 150% de nous-mêmes, mais il faut être soutenu. Mais malgré cela, nous avons quand même donné tout ce que nous avions dans le ventre lors de l'ultime moment. Evidemment, ça ne marche pas toujours"...

MICHEL PRÉVOST: "Bons derniers? Peut-être, mais nos résultats aux jeux furent quand même excellents. Mieux encore, ils furent exceptionnels. N'oubliez pas que les seuls vrais amateurs aux Jeux olympiques, c'étaient nous autres".



MARIETTE HOULE: "Lors du dernier championnat mondial de handball, la fédération a délégué son représentant. Celui-ci ne s'est même pas donné la peine de rapporter les vidéos des compétitions, un mine de renseignements utiles qui nous aurait permis de battre au moins deux équipes à Montréal".



HANS ADLHOCH: "On m'a donné une veste de tir quelques semaines à peine avant le début des compétitions. Or, il faut au moins six mois pour s'y habituer. Il faut bien admettre que c'est se présenter aux Olympiques dans de mauvaises conditions"...



entre deux matches

Herron passe au Pittsburgh

Denis Herron, le hockeyeur de Chambly qui a appris son métier de gardien de but avec l'équipe locale junior avant de graduer chez les professionnels, vient d'être échangé aux Penguins de Pittsburgh. Ce portier de 34 ans portait l'an dernier les couleurs des Scouts de Kansas City. Herron qui était devenu agent libre au mois de juin a signé son nouveau contrat lundi avec l'équipe pour laquelle il a déjà porté les couleurs soit lors de son entrée sous la grande tente en 1972. Il était échangé par la suite aux Scouts en 1975 pour les services du gardien Michel Plasse qui est de nouveau impliqué dans la transaction. En effet en retour de Herron, les Penguins ont cédé aux nouveaux Scouts de Denver les services du gardien de but Michel Plasse, de Simon Nolet un ailier droit et le défenseur Colin Campbell. Le président des Scouts a expliqué qu'il avait échangé Herron à cause de sa petite taille et qu'il n'avait pas la résistance nécessaire pour jouer durant une longue saison. L'athlète de Chambly mesure 5'9" et pèse 145 lb.

Garneau devance Michaud

Le jeune cycliste Louis Garneau de Ste-Foy a remporté au Mont Ste-Anne le championnat provincial cycliste du Québec de catégorie junior. Garneau a négocié les 31 milles du parcours de l'épreuve sur route en 2:16:57 heures pour devancer au fil d'arrivée Jean-François Simard de Québec et André Michaud de Boucherville qui ont terminé la course avec un temps identique de 2:17:13 heures. Par son triomphe Garneau est virtuellement assuré du titre de champion de la série Challenge Super Prestige Peugeot chez les juniors, car il a maintenant 135 points soit 34 de plus que Michaud.

Van Den Eynde 6e au Mont Ste-Anne

Dans la course pour le championnat provincial cycliste de catégorie sénior, Daniel Périgny de la Mauricie a enlevé les honneurs de cette course d'une distance de 77 milles en 3:15:22 heures. Périgny a devancé au sprint final le redoutable Pierre Harvey de Rimouski. Robert Van Den Eynde de Longueuil qui s'était classé second la semaine dernière à Grand'Mère a terminé en sixième position au Mont Ste-Anne avec un temps de 3:16:17 heures. Malgré cette position Van Den Eynde domine toujours chez les seniors au classement du Challenge Super Prestige avec 97 points. Il est devancé par Harvey qui a 81 points et son actif Jean-Louis Godet de Brossard qui participait également à l'épreuve du Mont Ste-Anne a pris la 14e position.

En classe cadet dans une épreuve de montagne de 23 milles Daniel Blanche de Boucherville s'est classé 5e. C'est Robert Pichon de Laval qui a remporté la palme avec un temps de 1:07:03 heures. Les prochaines épreuves cyclistes auront lieu cette semaine mercredi au vélodrome de Montréal alors que débutera le championnat sénior canadien avec la participation d'Eric Van Den Eynde, frère de Robert, et Guy Thibeault de Boucherville. Il y aura en fin de semaine une course contre la montre de 100 kilomètres qui sera présentée à Côteau et une épreuve individuelle sur le Mont-Royal dont Robert Van Den Eynde prendra part.

Les ducs terminent en 5e position

Les Ducs de Longueuil de la ligue de baseball junior de l'Ouest qui bataillaient pour la quatrième position au classement avec les Canadiens d'Ottawa, levront se contenter du 5e rang suite à leur revers lors du dernier match de la saison contre ces mêmes Canadiens au compte de 5-1. Avec Jean Heydra au monticule les Ducs ont mené le bal 4-0 jusqu'à la cinquième manche. Mais un coup de circuit bon pour trois points de la part de Connie Young de Ottawa ramena ceux-ci dans la partie. À la dernière manche, le lanceur de l'Ottawa Marc Gryba y allait à son tour d'un circuit de deux points qui mettait fin aux espoirs des Ducs de finir au 1er échelon. À cause de cette défaite, les Ducs devront affronter en quart de finale les Braves de St-Laurent champions de la saison régulière. Les Ducs terminent la saison avec une fiche de 26 victoires et 17 défaites pour une moyenne de .541.

Thibeault crédité de la défaite

Bernard Thibeault, lanceur des Ducs de Longueuil sélectionné pour aider les représentants de la ligue de baseball de l'Ouest, les Braves de Ville St-Laurent, au championnat provin-

cial de baseball junior qui se déroulait à Shawinigan, a été crédité de la première défaite des représentants de l'Ouest qui ont baissé pavillon par le compte de 6-2 devant les étoiles de la ligue Montréal Junior. Après avoir vu l'Ouest prendre les devants 2-1 à la 5e manche, la Montréal Junior est revenue en force à la sixième en marquant cinq points dont deux aux dépens de Thibeault qui a accordé un circuit à Jim Kunz pour égaliser le compte. C'en était fait pour Thibeault qui fut envoyé aux douches. Par la suite, l'Ouest devait remporter ses deux autres matches pour lui permettre de passer en finale contre la Montréal Junior, cette même formation étoilée qu'elle n'a pu vaincre lors de son premier match. Mais la température s'est mise de la partie et la finale a dû être annulée à cause de la pluie. Le match décisif qui couronnera les champions du baseball junior sera joué à une date non encore déterminée.

Talbot vainqueur en Saskatchewan

Daniel Talbot de Beloeil est finalement parvenu à remporter son premier omnium chez les professionnels lors de l'Omnium "Peter Jackson" de la Saskatchewan. Au cours de la première journée, Talbot a réussi un eagle et cinq birdies pour une ronde de 67 soit cinq coups sous la normale pour le placer au premier rang. Le pro de Beloeil devait connaître une journée difficile le lendemain pour remettre une carte de 72 qui est tout de même la normale du parcours. Le golfeur de 23 ans s'est repris de belle façon en ronde finale avec onze normales et sept birdies pour un score de 65.

Ce qui lui donnait un pointage final de 204 soit douze coups sous la normale. Avec cette victoire, Talbot a récolté le premier prix \$3,000, la coupe Peter Jackson et s'est assuré une participation à l'Omnium Canadien l'an prochain. John Cernak de St-Lambert a pour sa part terminé loin derrière les meneurs avec des rondes de 73-76-79 pour un 228. Ces deux golfeurs de la région prendront part à compter de vendredi à l'Omnium de l'Alberta.

En bref

Dans la catégorie 10 ans et moins au championnat provincial de natation tenu à La Chine le jeune Pierre Lafandé de Boucherville a remporté la victoire dans le 100 mètres papillon. Jean-Paul Alary pro du club de golf de Beloeil nous annonce que le golfeur Gustave Champagne a réussi dernièrement sur son parcours un trou d'un coup au 10e vert d'une distance de 157 verges avec un fer no 5.

Michel Courchesne, un jeune golfeur de 16 ans de la Vallée du Richelieu vient de remporter les honneurs du tournoi de golf Junior invitation avec une ronde de 73 soit quatre coups de moins que Jean Luc Bergeron également du Richelieu qui a terminé en 3e place. 195 golfeurs juniors ont participé à ce tournoi. Seulement deux personnes se sont opposées au règlement d'emprunt de la ville de St-Jean au montant de \$3,220,000 qui sera utilisé en vue de la construction de la nouvelle arène dont les travaux débuteront le printemps prochain. Le camp d'entraînement des Cougars de Chateauguay débutera le 8 septembre prochain. Parlant des Cougars, l'ex vice-président de la ligue Richelieu Lucien Auger est maintenant au service de ces derniers à titre de secrétaire.

Au tournoi "Pro-Membres" disputé à St-Georges de Beauve, Norman Hunt du Mont Bruno avec un 72 s'est classé deuxième pour récolter \$265, tandis que Dave Ross de Candiac avec une ronde de 75 a terminé 16e et a reçu \$52.50. Les Lions de St-Lambert semblent avoir réglé leur problème de gérant avec l'engagement de Luc Ranger à ce poste. Incidemment la direction des Lions invite tous ses partisans à venir faire connaissance avec la nouvelle direction de l'équipe lors d'une soirée bavaroise qui se déroulera le 21 août prochain à l'arène de St-Lambert. Le tout débute à 20:00 heures et le vice-président des Lions Steve Shutt sera sur place. Bob Preston de Candiac qui tentait en fin de semaine de se tailler une place au sein de l'équipe de golf provincial pour la coupe Willingdon devra se reprendre l'an prochain après avoir connu des rondes désastreuses sur les verts du Whitlock et Islesmere.

Lors du tournoi "Pro-Adjoint" à Drummondville, Jean Morin de Candiac qui avait remporté les honneurs l'an passé a joué avec irrégularité, ce qui lui a coûté la victoire; il a terminé avec un 75 deux coups derrière le meneur Sylvio Belanger de Lévis. Morin a tout de même récolté \$100 pour son effort. Jean-Guy Tremblay et Mike Veilleux de la Vallée du Richelieu ont terminé respectivement avec des scores de 79 et 80. Au tournoi provincial de pétanque disputé à Granby, les boulistes Rolland Pierre, Etienne Waxin et Marcel Simonelli de Longueuil ont remporté la compétition dans la classe "A" tandis que Pierre Thierry, René Lombardie et François Paradis de La Prairie ont récolté les honneurs chez les cadets.

Programme des Jeux du Québec du Québec

Les Jeux du Québec de la Rive sud s'en viennent à grands pas. On y attend pas moins de 1,500 athlètes de la région. Nous vous présentons en primeur le programme sportif de ces jeux en 1976.

Jeux du Québec Rive Sud Ville de Greenfield

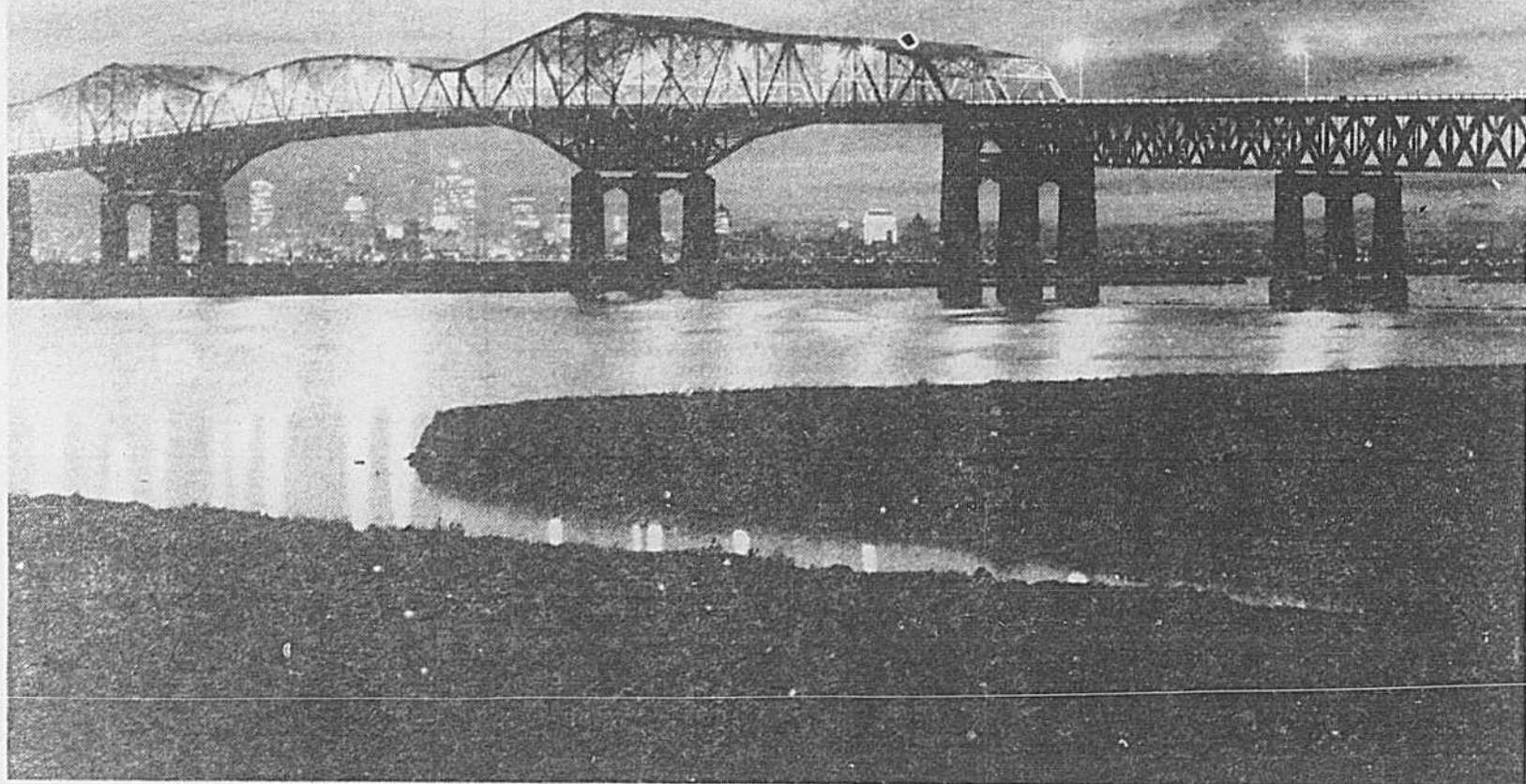
Programme sportif					
SPORTS	DATE	LIEU	CATÉGORIES	SEXE	
Athlétisme	21 août	Centennial High School	Benjamins Cadets, ouvert	M-F	
Baseball	20-21	Parc Parklane Aréna	Bantam Moustique	M	
Crosse	22 août	Pierre-Laporte École St-Jude 781 Miller	Pee Wee, Bantam Cadet, Junior	M	
Cyclisme	24 août	Greenfield Park	Senior féminin A et B 1re année licence	M	
Handball	27-28	Aréna Pierre-Laporte Piscine	Benjamins Cadets	M-F	
Natation	28 août	Pierre-Laporte Piscine	Classe "B" 12 ans et moins	M-F	
Plongeon	28 août	Parklane	13-14-15 ans 16-17-18 ans	M-F	
Soccer	20-21	Parc Pierre-Laporte	Atome, Masquico	M	
	22 août	Parc Parklane	Pee Wee (ligue maison)	M	
Tennis	21 août	Sani Sports	Benjamins	M-F	
	27-28-29	Parklane	Minime Cadet, Junior	M-F	
Tir à l'arc	22 août	St-Hubert	Senior	M-F	



VOUS COUVREZ
BIEN VOTRE MARCHÉ
AVEC
**LES PETITES
ANNONCES**
DE
la presse

la presse

rive sud



TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DANS

la presse

**POUR RECEVOIR LA PRESSE RIVE SUD ABONNEZ-VOUS À
LA PRESSE EN COMPOSANT 285-6911**